

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA PREMIERE INTERNATIONALE  
1868-1870  
PROCÈS-VERBAUX  
Edition de Moscou – 1974

\*  
\* \*

Séances des 10 et 17 août 1869)  
(traitant de l'enseignement)  
Pages 118 - 126

\*  
\* \*

SÉANCE DU CONSEIL<sup>1</sup>  
Le 10 août<sup>170-i</sup>

Membres présents : *Boon, Eccarius, Hales, Harris, Jung, Mme Law, Lessner, Lucraft, Marx, Milner, Yownshend, Weston.*

Le citoyen *Lucraft* préside.

Reçu une lettre de M. Cottam, qui consent de mauvais gré à être payé quand l'argent rentrera<sup>2</sup>.

Le *citoyen Jung* annonce qu'une section de l'Association a été formée à Trieste<sup>171 - ii</sup>.

Lecture est donnée de plusieurs lettres de Lyon, annonçant le succès des récentes grèves et que la formation d'associations professionnelles sur le modèle anglais est en progrès. Les marbriers, les chapeliers, les ébénistes débattent la question de leur adhésion et de l'envoi de délégués à Bâle. Les membres des bureaux des diverses sociétés qui ont adhéré à l'Association Internationale ont été convoqués devant le préfet<sup>3</sup> de police. Il est accusé réception de 100 cartes, mais on informe qu'il ne peut en être fait usage à présent, car elles pourraient fournir matière à incrimination.

En ce qui concerne l'affaire de St. Etienne, on note que c'est l'ingénieur en chef des mines qui a distribué l'eau-de-vie [119], que les soldats employés contre les mineurs ont reçu un franc par jour des compagnies et que 72 ouvriers tout aussi innocents que d'autres, attendent d'être jugés.

Des déclarations d'adhésion ont été reçues de la société des tapissiers de Londres, de 200 *ovalistes* de St. Symphorien d'Ozon (Isère) ; l'adhésion des *ovalistes* de Lyon est annoncée.

Contributions reçues : de membres individuels de Lyon, 20 fr, des *ovalistes*, en acompte, 30 fr, des tapissiers, 20 fr.

Le citoyen *Richard* fait allusion à certaines divergences existant entre lui et d'autres membres de Lyon, qu'il désigne comme des hommes de la bourgeoisie<sup>172</sup>, et qui se disposent à porter une accusation contre lui, pour le remettre entre les mains de la police. Il pense qu'ils ne devraient pas être admis au Congrès.

Une lettre de Marseille annonce que deux sociétés ont été formées qui vont adhérer et envoyer des délégués au Congrès. Une demi-douzaine pourraient être envoyés, s'il existait la liberté de réunion. On veut savoir comment les affiliations doivent être effectuées et on demande des mandats.

Le citoyen *Marx*, soutenu par *Jung*, propose que *Philo mène Rozan*, la présidente des *ovalistes* de Lyon, reçoive un mandat spécial. Adopté.

Le citoyen *Marx* lit un article fort amusant de *l'International*, l'organe londonien de la police française, dans lequel il est dit que l'Association exerce une dictature universelle, qu'elle est actuellement occupée à remplir sa caisse, et quand cela sera fait, elle décrètera ses lois<sup>173</sup>.

Le citoyen *Weston* rapporte qu'il s'est enquis des prix des ouvrages en marbre ; les prix belges des marbres de cheminée ne sont en aucun cas inférieurs aux prix anglais, mais même dans un cas de deux livres au-dessus<sup>4</sup>.

Sur la proposition du citoyen *Marx*, le secrétaire reçoit instruction de préparer les comptes, et les citoyens *Weston* et *Milner* sont désignés pour les vérifier<sup>5</sup>.

Puis le débat est ouvert sur l'éducation.

Le citoyen *Eccarius* donne lecture des résolutions de Genève relatives à l'éducation et à l'instruction des enfants et des adolescents<sup>6</sup>, et propose d'adopter leur contenu en ce qui concerne ce qui doit être enseigné. Ceci réduirait la question à déterminer à qui il appartient de s'occuper de l'éducation et qui doit en procurer les moyens. Etant donné la difficulté de lever beaucoup d'impôts, il n'y a pas d'autre solution que de prélever les fonds sur

<sup>1</sup> Le procès-verbal est inscrit de la main d'Eccarius aux pages 241-243 du Registre. (N.R.)

<sup>2</sup> Voir p. 115 du présent volume. (N.R.)

<sup>3</sup> Les mots « préfet de » ont été insérés ultérieurement. (N.R.)

<sup>4</sup> Voir p. 99 du présent volume. (N.R.)

<sup>5</sup> Ici, la phrase : « La question d'éducation mise en discussion » ... a été rayée sur le Registre. (N.R.)

<sup>6</sup> Voir pp. 250-252 du présent volume. (N.R.)

ceux de l'armée permanente et des cultes. La raison pour laquelle les deux derniers Congrès ne sont pas arrivés à voter une résolution est que beaucoup, les Français en particulier, se refusent à confier cette tâche à l'Etat.

Le citoyen *Harris* donne lecture d'un journal américain contenant certaines remarques sur l'éducation qui concordent avec la résolution de Genève.

Le citoyen *Marx* dit qu'une difficulté d'un genre spécial est liée à la question. D'une part, un changement des circonstances sociales est nécessaire pour établir un système d'enseignement approprié, et, d'autre part, un système d'enseignement approprié est nécessaire pour amener un changement des circonstances sociales, nous devons donc partir de l'état de choses où nous sommes.

La question traitée aux Congrès était de savoir si l'éducation doit être nationale ou privée<sup>174 - iii</sup>. L'éducation nationale est considérée comme gouvernementale, mais ce n'est pas nécessairement le cas. Au Massachusetts, chaque municipalité est obligée d'assurer des écoles d'enseignement primaire pour tous les enfants. Dans les villes de plus de 5 000 habitants, des écoles d'enseignement technique doivent être ouvertes, et dans les villes plus importantes, des établissements d'enseignement d'un niveau supérieur. L'Etat contribue, mais assez peu. Au Massachusetts, un huitième des taxes locales est consacré à l'éducation, à New York un cinquième. Les comités d'administration des écoles sont des organismes locaux, qui nomment les maîtres et choisissent les manuels. Le défaut du système américain réside en ce qu'il est trop localisé, l'enseignement dispensé dépendant du niveau général de culture dans chaque district. On réclame un contrôle centralisé. La taxation au bénéfice des écoles est obligatoire, mais la scolarisation des enfants ne l'est pas. La propriété est taxée, et les gens qui paient les taxes veulent que l'argent soit utilement employé. L'enseignement peut être public sans être gouvernemental. Le gouvernement peut nommer des [120] inspecteurs dont l'office est de veiller à ce que les lois soient observées, de même que les inspecteurs des fabriques veillent à l'observance des lois relatives aux fabriques, mais sans pouvoir de s'ingérer dans l'œuvre même d'éducation.

Le Congrès pourrait adopter sans hésiter le principe de l'instruction obligatoire. Quant à l'interdiction du travail des enfants, une chose est certaine : cela n'entraînera pas une réduction des salaires et les gens s'y habitueront.

Les proudhoniens soutiennent que l'enseignement gratuit est une absurdité, car c'est l'Etat qui doit le payer ; quelqu'un doit payer sans doute, mais pas ceux qui sont le moins en état de le faire. L'orateur n'est pas en faveur de la gratuité de l'enseignement dans les collèges.

On a tant parlé de la formation prussienne qu'il veut conclure par cette observation que le système prussien est uniquement calculé pour faire de bons soldats.

Le citoyen *Milner* estime que dans tout système d'éducation, le consentement de toutes les classes est requis, mais la classe ouvrière doit insister pour qu'on enseigne aux enfants avec la production les lois qui déterminent la valeur du produit de leur travail.

Le citoyen *Harris* soutient cette opinion et demande qu'il en soit pris note.

Le citoyen *Jung* propose l'ajournement du débat ; adopté.

*B. LUCRAFT*  
*J. GEORGE ECCARIUS*, Secrétaire

#### SÉANCE DU CONSEIL<sup>7</sup> Le 17 août<sup>175 - iv</sup>

Membres présents : *Eccarius, Dupont, Jung, Harris, Lessner, Mme Law, Lucraft, Marx, Milner, Zabicki, Limburg*.  
Le citoyen *Lucraft* préside.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et approuvé.

Lecture est donnée d'une lettre de Barcelone, disant que la section est peu nombreuse, mais de bon aloi ; elle sera représentée à Bâle<sup>176 - v</sup>.

Une lettre de la *Sunday League* rappelle au Conseil qu'il est en retard sur le paiement du loyer<sup>177 - vi</sup>.

Le trésorier<sup>8</sup> est autorisé à payer pour deux mois.

Une lettre de Vienne demande des cartes de membre<sup>178 - vii</sup>. Instruction est donnée au secrétaire pour l'Allemagne<sup>9</sup> de s'enquérir du nombre désiré et de les expédier.

Le citoyen *Dupont* a reçu l'argent dû par les bronziers de Paris aux sociétés professionnelles de Londres.

Les citoyens *Jung, Dupont, Lucraft* sont désignés pour se rendre dans les sociétés remettre l'argent et demander le versement des contributions au Congrès.

Lecture est donnée d'une lettre de Rouen annonçant que les contributions seront payées à Bâle et que des délégués viendront de Paris, Roubaix, etc.

Le secrétaire annonce qu'il a reçu la nouvelle de la mort subite du président<sup>10</sup> de l'Union nationale des

<sup>7</sup> Le procès-verbal est inscrit de la main d'Eccarius aux pages 244-246 du Registre. (N.R.)

<sup>8</sup> Stepney. (N.R.)

<sup>9</sup> Marx. (N.R.)

<sup>10</sup> William Sylvius. (N.R.)

travailleurs des Etats-Unis<sup>11</sup> ; il reçoit instruction d'envoyer une adresse de condoléances aux membres de l'Union<sup>179-</sup>  
viii.

Une lettre de Lyon annonce que les contributions seront versées par les délégués au Congrès.

Le citoyen *Jung* rend compte de sa visite aux Conseils des charpentiers et il pense qu'ils enverront un délégué au Congrès<sup>180-ix.</sup>

Le citoyen *Zabicki* mentionne que les ouvriers en bâtiment de Poznan (Polonais) ont gagné leur première grève ; ils ont été aidés par ceux de Berlin<sup>181-x.</sup>

Le citoyen *Lucraft* rend compte en détail d'un entretien qu'il a eu avec le secrétaire de la société de la Paix. Un tract en trois langues sera distribué au Congrès.

Le citoyen *Marx* est d'avis qu'il ne faut rien avoir à faire avec les sociétés pacifistes. Le Congrès de Bruxelles s'est prononcé contre la société de la Paix suisse<sup>12</sup>, la société anglaise de la Paix est contre les travailleurs.

Le citoyen *Reclus* dit que parmi les personnes qui ont assisté au congrès de la Paix à Paris les opinions les plus variées étaient représentées.

Le citoyen *Lucraft* rapporte qu'il a vu dans les journaux qu'il y avait eu une rixe entre ouvriers anglais et belges, il [122] juge nécessaire d'intervenir, s'il y a là quelque chose de sérieux.

Le citoyen *Marx* approuve, si le Conseil a le pouvoir de le faire.

Le citoyen *Jung* reprend le débat sur l'éducation. Il déclare qu'il a peu de choses à dire. Il n'est pas d'accord avec certaines remarques qui ont été faites. Nous ne pouvons pas attendre jusqu'à ce que les distinctions de classe aient été dites, c'est pourquoi il faut nous contenter d'un plan qui ait l'assentiment des autres classes. En Amérique et en Suisse l'enseignement est public et obligatoire. Abel Smith a prouvé que le commerce de la Suisse est plus important proportionnellement à la population que celui de l'Angleterre ; ceci est un argument en faveur de l'instruction obligatoire. L'instruction primaire doit être gratuite, l'instruction secondaire n'est pas accessible aux travailleurs. L'instruction primaire obligatoire devrait être établie dans le monde entier. Il n'est pas de l'avis du citoyen Milner. Qui doit apprendre aux enfants la valeur du travail ? Il y a de grandes divergences d'opinion sur le point de savoir en quoi consiste cette valeur. La lecture, l'écriture et les exercices physiques rendront les gens capables d'en juger par eux-mêmes. Les armées permanentes disparaîtront si l'on institue la préparation militaire obligatoire. Quant aux ressources, les biens de l'Eglise doivent être affectés à l'éducation. Il est opposé à l'introduction de théories de toutes sortes dans les écoles. Il aimerait savoir ce que le citoyen Milner avait en vue.

Le citoyen *Milner* dit qu'il ne va pas reprendre une question qui a été tant discutée. Il insiste simplement que l'Association ne doit pas perdre de vue la question de la valeur et de la distribution. Il espère que Jung retirera sa remarque selon laquelle nous ne sommes pas d'accord sur ce qu'est la valeur du travail. Allons-nous avouer que nous ne connaissons rien de la question ? L'Amérique y est profondément intéressée. L'instruction primaire n'a pas rendu les travailleurs capables de comprendre la question, la bourgeoisie et l'aristocratie ne tiennent pas à les éclairer, et si nous ne le pouvons pas, mieux vaut y renoncer. Il n'a pas de catéchisme tout prêt, sinon il le proposerait. Les esprits des enfants doivent être pénétrés de cette question, mais il demande seulement que quelques remarques soient faites à ce sujet dans notre déclaration.

Le citoyen *Jung* confesse son ignorance. Les avis des [123] économistes diffèrent tellement sur cette question que nul ne sait qui a raison. Le citoyen Milner suppose que les gens jouissent à présent de l'instruction primaire, mais il n'en est pas ainsi. Il veut qu'elle soit obligatoire, il veut que les enfants apprennent à lire et à écrire.

Le citoyen *Harris* soutient le point de vue du citoyen Milner et souhaite qu'il soit donné une définition de l'instruction primaire. Il a tenté d'enseigner aux enfants la grammaire et l'algèbre et a été renvoyé pour s'être trop permis et jugé de ce fait impropre à être maître d'école. L'ouvrier agricole ne sait rien au sujet de la valeur de son travail. Harris a eu cent-vingt enfants à instruire, mais on les a emmenés travailler dans les champs. Les pauvres n'ont pas les moyens de faire instruire leurs enfants. En Amérique, l'instruction obligatoire a rendu les gens plus avides d'argent, en Suisse, elle a empêché les hommes de se vendre comme mercenaires pour défendre les tyrans d'Europe, en Prusse elle enseigne le meurtre. Tant que l'instruction n'est portée à un niveau supérieur au niveau actuel, elle ne sert à rien. Toutes nos universités et tous nos collèges, à l'exception de l'Université de Londres, sont mauvais, bien que ce soient des établissements d'enseignement. L'Université de Londres<sup>182</sup> est une protestation vivante contre eux, et Emerson a dit que nous devons connaître tous les aspects de la vie avant de pouvoir instruire.

Mme *Law* comprend par éducation tout ce qui peut rendre un être humain meilleur. La classe ouvrière est obligée d'entretenir toutes sortes d'établissements éducatifs, mais n'en tire aucun bénéfice. Les biens de l'Eglise doivent être sécularisés et affectés aux écoles. Il nous faut moins de prêtres et plus de maîtres d'écoles<sup>13</sup>. Le *Law Times* a prédit que l'Eglise anglicane ne durera pas plus d'une dizaine d'années, il est donc temps de s'occuper de cette question. Les dissidents seront de notre côté et ceci obligera le clergé de l'Eglise anglicane à rechercher lui-même les ressources. Pope dit que le véritable objet d'étude de l'homme est l'humanité. Milner veut que nous

<sup>11</sup> Les mots « annonce qu'il a reçu la nouvelle de la mort subite du président de l'Union nationale des travailleurs » ont été insérés ultérieurement. (N.R.)

<sup>12</sup> Voir p. 260 du présent volume. (N.R.)

<sup>13</sup> Cette phrase a été insérée ultérieurement. (N.R.)

études quelle sorte d'homme est le travailleur. Le citoyen Milner préfère qu'on apprenne aux enfants la valeur de leur travail et comment l'obtenir. Si on le leur avait appris, ils ne consentiraient pas à travailler de si longues heures. Mme Law propose, comme partis de notre [124] revendication, que les fonds de l'Église soient affectés à l'éducation.

Le citoyen *Reclus* dit qu'il serait mauvais que le Conseil ne se prononça pas en faveur de l'égalité en matière d'éducation. Nous ne nous contenterons pas d'une partie de nos droits, nous les voulons tout entiers. Nous voulons savoir la vérité dans toutes questions ; notre éducation doit être aussi complète que possible, non seulement pour le fils du travailleur mais aussi pour le riche. On peut objecter que nous n'en avons pas les moyens ; nous avons l'Église, l'armée, la marine, ce qui représente un fonds annuel de 60 000 000 de livres en France ; tout cet argent rendrait un meilleur service qu'à présent, s'il était consacré à l'éducation. Si nous n'avons pas les moyens d'instruire tout le monde, instruisons les meilleurs. L'instruction primaire doit être étendue jusqu'à un âge plus avancé, et grâce à un système d'examens<sup>14</sup> approprié, les meilleurs doivent être sélectionnés et admis aux degrés supérieurs aux frais de l'État. L'État doit donner d'égales facilités à tous, hommes et femmes.

Le citoyen *Eccarius* observe que la valeur du travail est établie différemment par les deux principales classes de la société. A présent, ce sont nos adversaires qui gouvernent l'État, et ils ont par conséquent les moyens de faire prévaloir leurs vues sur ce qui est bien ; quand viendra le tour des travailleurs, ils feront prévaloir les leurs et prouveront leur bien fondé.

Le citoyen<sup>15</sup> ne peut admettre que la valeur du travail soit quelque chose d'arbitraire. Une heure de travail d'un homme équivaut à une heure de travail d'un autre, ceci doit être inculqué à la génération qui vient. Warren en Amérique a montré ce que c'est qu'un commerce équitable.

Le citoyen *Lucraft* estime qu'il faudrait avoir une résolution. Nous devons tâcher de faire quelque chose de pratique. Si nous attendons que l'Église soit séparée de l'État, nous resterons longtemps sans éducation. Il faut promouvoir ceux qui ont des capacités ; le seul pays où c'est le cas à présent est la Turquie. Là-bas, si un garçon, quel qu'il soit, montre des capacités, on le pousse. L'orateur n'est pas partisan [125] de limiter la revendication en faveur de l'instruction primaire élémentaire. Il est partisan de l'instruction obligatoire, universelle et gratuite, et pour permettre aux plus doués de s'élever. A en croire le citoyen Harris, les Américains connaissent la valeur du travail, ce qui les rend avides d'argent. Nous devons définir nos revendications et laisser aux gouvernants le soin de trouver les moyens.

Le citoyen *Marx* dit : sur certains points nous sommes unanimes.

La discussion s'est ouverte sur la proposition de réaffirmer la résolution de Genève qui demande que l'éducation mentale soit combinée avec le travail physique, avec la gymnastique et la formation technique ; il n'a rien été dit contre.

La formation technique recommandée par les écrivains prolétariens a pour objet de compenser les déficiences occasionnées par la division du travail qui empêche les apprentis d'acquérir une connaissance complète de leur profession. Ceci a été repris avec une fausse interprétation dans le sens de ce que la bourgeoisie entend par éducation technique.

En ce qui concerne la proposition de Mme Law<sup>16</sup> au sujet du budget de l'Église, il serait de bonne politique, pour le Congrès, de se déclarer contre l'Église.

On ne peut donner suite à la proposition du citoyen Milner<sup>17</sup> dans le débat concernant les écoles ; c'est une sorte d'éducation que les jeunes doivent recevoir des adultes dans la lutte quotidienne de la vie. Marx ne peut accepter Warren comme une Bible, c'est une question sur laquelle peu seraient d'accord. Nous pouvons ajouter que ce genre d'éducation ne peut pas être dispensé à l'école, mais doit être donné par les adultes.

Il ne faut rien introduire dans les écoles primaires ou secondaires qui admette une interprétation de parti ou de classe. Seules des matières telles que les sciences physiques, la grammaire, etc., conviennent aux écoles. Les règles de la grammaire, par exemple, ne peuvent pas différer, qu'elles soient expliquées par un tory religieux ou un libre penseur. Les matières admettant différentes conclusions doivent être exclues de l'école et enseignées aux adultes par des [126] professeurs tels que Mme Law qui donne des cours sur la religion<sup>183 - xi</sup>. La résolution sur l'abolition de l'armée a été adoptée par le Congrès de Bruxelles<sup>18</sup>.

Il n'est pas opportun de revenir sur ce sujet<sup>19</sup>.

<sup>14</sup> Ici, le mot « éducation » a été rayé sur le Registre. (N.R.)

<sup>15</sup> Pas de nom sur le Registre. (N.R.)

<sup>16</sup> Voir p. 124 du présent volume. (N.R.)

<sup>17</sup> Voir p. 120 du présent volume. (N.R.)

<sup>18</sup> Voir pp. 259-260 du présent volume. (N.R.)

<sup>19</sup> Le procès-verbal s'interrompt ici. Sans signature. (N.R.)

---

### Notes de fin

- <sup>i</sup> Le compte rendu de cette séance, publié dans le *Bee-Hive* du 14 août 1869, mentionne la communication de Marx au sujet du Congrès d'Eisenach, faite à la précédente séance du Conseil (voir note 167) : « *Le secrétaire pour l'Allemagne rapporte qu'il a reçu un télégramme du Congrès ouvrier allemand annonçant l'organisation du Parti social-démocrate allemand sur la base des principes de l'Association Internationale des Travailleurs, et que des délégués seront envoyés au Congrès de Bâle* ». - P. 117.
- <sup>ii</sup> Ces lignes furent apparemment portées sur le Registre des procès-verbaux post factum, la communication au sujet de la formation d'une section à Trieste et de son affiliation à l'Association Internationale ayant été faite à la séance du 17 août 1869. - P. 117.
- <sup>iii</sup> La question de l'instruction publique fut débattue aux trois Congrès précédents de l'Internationale : de Genève (1866), de Lausanne (1867) et de Bruxelles (1868). - P. 119
- <sup>iv</sup> Le compte rendu de cette séance publié dans le *Bee-Hive*, le 21 août 1869, signale les tentatives du gouvernement belge en vue de placer les organisations professionnelles ouvrières sous son contrôle en octroyant des primes à leurs dirigeants, et rapporte la lutte des ouvriers belges contre cette pratique. - P. 120.
- <sup>v</sup> La section de Barcelone, fondée par le bakouniniste Fanelli, fut une des premières sections de l'Internationale créées en Espagne. Elle était représentée au Congrès de Bâle par le rédacteur en chef de *La Federacion*, Gaspar Sentinon. La section centrale de Catalogne, qui avait également son siège à Barcelone, était représentée au Congrès par Fargó Pellicer. *La Federacion*, organe hebdomadaire de la section de Barcelone et ultérieurement de la fédération de l'Internationale, publié en Espagne depuis août 1869 jusqu'à 1873. - P. 120.
- <sup>vi</sup> Le Conseil Général prenait à bail pour ses séances, à titre de sous-locataire, le local de la Sunday League 256, High Holborn (voir note 2). - P. 120.
- <sup>vii</sup> Cette lettre adressée au Conseil Général par Ludwig Neumayer est citée par Marx dans sa lettre à Engels en date du 18 août 1869 : « Le Congrès d'Eisenach a décidé d'inviter les ouvriers allemands à adhérer à l'Association Internationale des Travailleurs, en se procurant des cartes de membre directement au centre. Ayant été désigné par J.-Ph. Becker à Genève, comme agent de la section de langue allemande de l'Association Internationale des Travailleurs, pour Wiener-Neustadt et sa banlieue, je demande des instructions précises concernant mon action ultérieure. Salutations social-républicaines, etc. Adresse : Ludwig Neumayer, rédacteur en Chef du *Wiener-Neustadter Wochenblatt*, à *Wiener-Neustadt*, Autriche ». Marx, commentant ce qui précède, souligne : « *Ceci est un coup porté au vieux Becker et en particulier à la « caisse des groupes de langue* » (voir note 168). Mais les amitiés personnelles ne doivent pas porter préjudice à la cause. - P. 121.
- <sup>viii</sup> Eccarius, qui avait reçu la nouvelle de la mort de Sylvius, le 11 août matin, l'inséra dans le compte rendu de la séance du Conseil du 10 août (le *Bee-Hive* du 14 août 1869). Marx écrivait à Engels, le 18 août : « Très regrettable est la mort subite de Sylvius (41 ans), président de l'Union des Travailleurs américains, juste avant le Congrès de l'Union, pour la préparation duquel il avait parcouru les Etats-Unis pendant près d'une année, en faisant partout de la propagande pour le Congrès. Une partie de son travail sera donc perdue. » L'adresse à l'Union nationale des travailleurs a été rédigée par Eccarius et publiée dans le *Bee-Hive* du 21 août 1869 (voir p. 283 du présent volume). - P. 121.
- <sup>ix</sup> Aucun délégué des charpentiers londoniens ne prit part au Congrès. - P. 121.
- <sup>x</sup> Au sujet de cette grève, Marx écrivait à Engels, le 18 août 1869 : « *A Poznan, comme l'écrivit Zabicki, les ouvriers polonais (charpentiers, etc.) sortirent vainqueurs de la grève grâce à l'aide de leurs camarades de Berlin. Cette lutte contre Monsieur le Capital - même sous sa forme inférieure, la grève - mettra fin aux préjugés nationaux d'une façon toute différente que les phrases au sujet de la paix de Messieurs les Bourgeois* ». - P. 121
- <sup>xi</sup> Dans le compte rendu de cette séance du Conseil Général publié dans le *Bee-Hive*, le 21 août 1869, cette partie de l'exposé de Marx est reproduite comme suit : « *En ce qui concerne l'économie politique, la religion et autres questions, elles ne doivent pas être admises dans les écoles primaires ni même secondaires, c'est une forme d'éducation qui convient seulement aux adultes et doit être dispensée dans des conférences données par des professeurs tels que Mme Law.* » - P. 126.